Pontoise (95) : 8 trafiquants de drogue libérés de prison, faute de juge (Màj)

21/06/2018 à 23h35



La magistrate qui devait s'occuper du procès est tombée malade et n'a pu être remplacée. Dans le même temps, le délai de détention provisoire a expiré.

Hospitalisation, arrêts maladies, temps partiels, postes vacants… Faute de personnel suffisant cette semaine au tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise), huit trafiquants de drogue présumés ont été remis en liberté avant même d'être jugés. Selon Europe 1, certains avaient déjà été condamnés une dizaine de fois par la justice, et même vingt fois pour le plus âgé.

En tout, douze prévenus devaient comparaître mardi matin devant le tribunal, dont ces huit qui étaient en détention provisoire, et quatre sous contrôle judiciaire, rapporte la radio.

Les jeunes prévenus soupçonnés d'importer cannabis, cocaïne, héroïne et drogue de synthèse depuis les Pays-Bas jusqu'à Montigny-les-Cormeilles – pour les revendre dans des rave party autour de Bordeaux – n'ont pas pu être présentés à un juge avant la fin du délai maximum de détention provisoire.

(…) Le Parisien